

RÈGLEMENT DE CONSULTATION POUR L'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UN SNACK / RESTAURANT SUR LE SITE TOURISTIQUE DE LA BASE DE LOISIRS DE GARDES-LE-PONTAROUX

Article 1^{er} : Déroulement de la procédure de consultation

La présente consultation de mise en concurrence est effective jusqu'au 13 décembre 2024 à 12 heures. Après cette date et horaire, il ne sera plus permis aux candidats de déposer une offre sur cette présente consultation.

Durant cette phase de consultation il est autorisé aux candidats intéressés de poser des questions de tout type, d'ordre administrative, financière, technique...

Le retrait des dossiers, les questions techniques ou administratives et le dépôt définitive des offres se feront exclusivement par mail après de Mathilde Lardiere, responsable du service culture et animation de la vie locale à la communauté de commune de Lavalette Tude Dronne à l'adresse suivante : [**m.lardiere@ccltd.fr**](mailto:m.lardiere@ccltd.fr)

La présente consultation est composée de 3 documents, qui peuvent être retirés par les candidats intéressés auprès des services de la Communauté de communes (m.lardiere@ccltd.fr), qui sont :

- Un cahier des charges administratives et techniques pour l'autorisation d'occupation temporaire d'un restaurant sur le site touristique de la base de loisirs de Gardes-le-Pontaroux ;
- Le présent règlement de consultation fixant les modalités de dépôt des offres ;
- Une annexe illustrée de photos du site et des locaux.

Article 2 : Détail du contenu des candidatures et des offres

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Nom, Prénoms, adresse et qualité du candidat ;
- Un justificatif d'expérience professionnelle en gestion de snack-Bar et/ou petite Restauration... ;
- La forme juridique de la structure du co-contractant (commerçant, auto-entrepreneur...) ;
- Une note présentant le projet envisagé précisant à minima l'organisation, l'effectif, le type de menus proposés avec propositions de tarifs pratiqués, horaires et jours d'ouverture, matériel utilisé... ;
- Une proposition de redevance qui sera une base de négociation pour fixer la redevance dans la convention d'occupation temporaire
- L'extrait de K-Bis ou équivalent de moins de 3 mois ;

- Une attestation d'assurance répondant aux références de l'article 9 du cahier des charges administratives et techniques ;

Les documents doivent être déposés en langue française.

La durée de validité des offres est de 90 jours à compter du 13 décembre 2024.

Article 3 : régularisation des offres

La communauté de communes se réserve le droit de contacter les soumissionnaires en cas de candidature incomplète afin de régulariser leurs pièces administratives.

Article 4 : Visite des lieux

La visite du site est vivement recommandée, les visites devront avoir lieu avant la remise des offres par le candidat.

La visite des lieux se fera en prenant attache avec Madame Mathilde LARDIÈRE, responsable de la culture et de la vie associative de la communauté de communes, soit par mail, soit par téléphone :

Mathilde LARDIERE – 05 45 24 08 79 / 06 62 34 09 09 – ou par mail : m.lardiere@ccltd.fr

La visite se fera sur site, soit à l'adresse suivante :

Le Bourg - 16320 Gardes-le-Pontaroux

Article 5 : Critères de jugement des offres

Les offres déposées par les candidats seront étudiées selon les critères et les pondérations suivants :

- Proposition d'un montant de redevance par le candidat : 30% ;
- Expérience dans la gestion d'un commerce 10%;
- Expérience dans le secteur de la petite restauration 10 %;
- Qualité du projet envisagé : type de restauration, adaptabilité, cohérence du projet : 50%

Article 6 : Négociation

Suite à la remise des offres, la Communauté de communes se réserve le droit de négocier les éléments des offres des candidats, sans modifier substantiellement les conditions de l'autorisation d'occupation temporaire inscrites dans le cahier des charges.

Article 7 – Renseignements complémentaires

Tous les renseignements complémentaires peuvent être apporté par Madame Mathilde LARDIÈRE disponible aux coordonnées suivantes :

- Téléphone : 05 45 24 08 79 / 06 62 34 09 09
- Email : m.lardiere@ccltd.fr